

ACTUA PORC

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE PORCINE D'Auvergne-Rhône-Alpes

DANS CE NUMÉRO:

-Progression de la Peste Porcine **p1**

-Visite sanitaire 2018/2019
-Dématérialisation du bon d'enlèvement
-Audits des aires de lavage des camions de transport d'animaux vivants **p2**

-Grille d'évaluation des élevages à risque
-Accès à l'eau pour les animaux nourris à la soupe
-Présentation du Plan Régional filière "porcine" **p3**

-Rencontres Made in Viande 2018 **p4**

Edito

"Nous avons le plaisir de vous adresser un nouveau numéro d'ACTUA-PORC, le bulletin d'information de la filière porcine régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la première fois, ce document initialement rhône-alpin est étendu à l'ensemble du territoire de notre nouvelle région. C'est là le fruit d'un travail partenarial de nos deux interprofessions, qui cheminent vers la constitution d'une future instance Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sera une étape essentielle à la représentation de notre filière porcine dans le paysage agricole et agroalimentaire régional. D'ores et déjà, nous avons conduit ensemble les discussions avec le Conseil Régional pour l'élaboration du Plan Régional Filière "porcine", dont les grandes lignes sont décrites dans ce numéro.

Par notre unité d'action, nous avons pu soutenir et obtenir la mise en place d'une enveloppe financière spécifique de la part de la Région pour approvisionner et renforcer un Fonds de développement porcin et étendre à l'ensemble des départements auvergnats un dispositif déjà existant en Rhône-Alpes.

Bonne lecture."

Les présidents Georges CHAMPEIX et Thierry THENOZ



Menace Sanitaire:

La Peste Porcine Africaine progresse en Europe

C'est une **maladie aux conséquences sanitaires et économiques catastrophiques pour la filière porcine** (100% de mortalité dans les élevages de porcs, abattage total dans les foyers, restriction des mouvements de porcins...). Endémique en Sardaigne, elle est réapparue en 2014 dans l'Union Européenne continentale. **Elle ne cesse de progresser** et se rapproche dangereusement de la frontière allemande. **Il n'existe ni vaccin, ni traitement contre la Peste Porcine Africaine.** Le virus peut survivre pendant un an et demi dans du sang conservé à 4°C, 11 jours dans des selles à température ambiante, et au moins un mois dans des bâtiments contaminés. Il reste également infectieux pendant 150 jours dans une viande désossée conservée à 4°C, 140 jours dans du jambon cru et plusieurs années dans des carcasses congelées.

Un appel à vigilance est lancé auprès des éleveurs et des intervenants en élevage mais aussi des détenteurs de sangliers, des chasseurs (qui peuvent être des vecteurs potentiels, d'autant plus s'ils vont dans les pays de l'Est) et **des transporteurs.** Un document spécifique à chacun est disponible en ligne (site Interporcra.fr). Il fait le point sur la maladie (symptômes, portes d'entrée, risques, recommandations...). **Renforcer les mesures de biosécurité en élevage est indispensable.** Il est également recommandé de **ne pas introduire de nourriture (sandwichs...) à base de porc ou de charcuterie dans les lieux d'élevage.**

Sanitaire:

La visite sanitaire porcine campagne 2018-2019



La campagne 2018-2019 a pour thématique «**le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance**». Celle-ci étant un sujet de santé publique, elle est la plus large possible et **concerne tous les sites porcins quels que soient leur type d'élevage et de production** (sauf les élevages de sangliers et les marchés au vif) **possédant un nombre de places ≥ 2**.

La réalisation de cette visite est prévue sur deux périodes consécutives d'un an :

	Année 2018	Année 2019
Elevages concernés	Elevages à n° EDE pair	Elevages à n° EDE impair
Lancement de la campagne	15 Février	1er Février

La visite est prévue pour une durée d'une heure. Son objectif principal est de **contribuer à la diminution du recours aux antibiotiques**, en particulier les antibiotiques critiques et la colistine. **La visite sanitaire est obligatoire** et pour permettre sa réalisation, **tout éleveur doit avoir désigné un vétérinaire sanitaire**. A noter que contrairement à la précédente campagne de visite sanitaire (trichines), celle-ci n'a pas vocation à déboucher sur une « qualification d'élevage ».

Mouvement d'animaux:

Dématérialisation du Bon d'enlèvement : mise en service de l'application PIGCONNECT



Le projet DEMAT a pour objectif de supprimer le bon d'enlèvement papier. Les enjeux de ce projet sont économiques (diminution du coût et allègement de la charge administrative) et sanitaires (une fiabilisation des données traçabilité et accélération de la transmission des données). La phase test pilote « appli éleveur » démarrée en décembre 2017 est maintenant terminée. **L'application éleveur est opérationnelle et téléchargeable comme n'importe quelle autre application (PlayStore) et peut être utilisée par l'ensemble des éleveurs**. Pour cela il faut être équipé d'un smartphone ou d'une tablette mais il est possible également de le faire par internet (saisie WEB). L'application prévoit les mouvements entre site d'élevage et les mouvements des sites vers l'abattoir. Un guide d'utilisation est téléchargeable sur le site interporcra.fr. **La phase test « appli transporteur » devrait débuter courant avril** (pour ceux qui souhaitent tester l'application merci de contacter Interporc RA ou l'IPAL). Il faudra que **le transporteur récupère un identifiant et un mot de passe** auprès de BDPORC pour pouvoir utiliser l'application PIGCONNECT. Enfin **le déploiement dans les abattoirs est prévu courant Juin**. Préalablement **la phase test pilote "abattoir" se fera en même temps que la phase test « appli transporteur »**. Il sera **nécessaire pour les abattoirs d'avoir un accès internet en porcherie** par l'intermédiaire d'un PC (saisie Web), d'une tablette ou d'un smartphone. **L'abattoir devra également être abonné à BDPORC** afin de pouvoir utiliser l'application PIGCONNECT avec son identifiant et son mot de passe BDPORC.

Transport/abattage:

Nettoyage-désinfection des camions de transports d'animaux vivants : un enjeu majeur pour la sécurité de nos élevages.

La bonne connaissance et donc la maîtrise des flux d'animaux vivants sur l'ensemble du territoire national est un élément essentiel tant pour les actions de surveillance que pour les actions de prévention ou de lutte vis-à-vis des maladies contagieuses susceptibles d'atteindre nos élevages. Les récents travaux conduits par l'IFIP autour de cette thématique ont abouti à l'organisation sur l'ensemble du territoire national, en relais avec les interprofessions régionales, **d'audits des aires de lavage des camions, après recensement exhaustif, des installations (abattoirs, centres de rassemblement, coopératives, transporteurs privés,...)**. En région Auvergne-Rhône-Alpes, **13 abattoirs se sont portés volontaires et ont été audités**. Au niveau national, ce sont 62 abattoirs + 18 autres (Centres de transports, groupements, aires privées) qui ont participé. Globalement, **sur notre région, les résultats des différents points étudiés sont plutôt « bons » sauf pour ce qui concerne les équipements pour le personnel** (local sanitaire équipé, informations, tenues de lavage étanches, lunettes de protection, possibilités de nettoyer son matériel...). Des recommandations ont été faites avec le rapport d'audit. **Chaque entreprise a reçu individuellement ses résultats**.

Merci à tous ceux qui se mobilisent pour améliorer les pratiques de nettoyage et désinfection des camions ; votre engagement contribue très fortement à la protection sanitaire de nos élevages.

Bien-être animal:

Accès à l'eau pour les porcs alimentés à la soupe

La réglementation impose : **Tous les porcs âgés de plus de 2 semaines doivent avoir un accès permanent à de l'eau fraîche en quantité suffisante.** Jusqu'à présent, il existait une tolérance sur le fait que l'alimentation des porcs sous forme de soupe pouvait se substituer à un système d'abreuvement ou qu'un repas d'eau quotidien pouvait être suffisant. **La DGAL impose à présent une obligation de résultats concernant l'accès à l'eau pour les porcs alimentés en soupe.** La présence d'eau doit ainsi pouvoir être vérifiée à tout moment, soit par la **présence d'eau résiduelle dans les auges, soit par l'enregistrement des repas d'eau, soit par la présence d'un système d'abreuvement annexe.** Des fiches techniques relatives aux différents matériels adaptés et aux modalités de conformité seront éditées prochainement et mises à disposition sur le site Internet d'Interporc Rhône-Alpes.

Suivi des situations d'élevage à risque pour les animaux et les éleveurs

Coop de France Filière porcine et les Unions Régionales Porcines ont développé **un outil national commun pour anticiper et identifier les situations d'élevage à risque** pour les animaux et les éleveurs. Cet outil se présente sous la forme d'une **grille, à compléter avec l'éleveur, et comprend des critères à respecter dans un élevage de porcs pour assurer, à minima, la protection des animaux et la bonne image de l'exploitation.** **Tous les éleveurs sont sollicités pour l'utilisation rapide de cet outil** dans tous les élevages afin d'assurer un suivi de la situation de nos élevages et évaluer des démarches de progrès. **L'enjeu collectif de ce suivi est conséquent pour l'exercice du métier d'éleveur** et pour toute notre filière.

Pour tout renseignement contactez Aymeric MAILLOT, Interporc RA.

Aides Régionales:

Plan Régional Filière « porcine »

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région Auvergne-Rhône-Alpes encourage et accompagne les filières régionales de production agricole. C'est ainsi que fin Mars, **un Plan régional de filière porcine sera voté à la Région pour 3 ans et consacrera 1 860 000 € à notre filière pour accompagner des investissements en production porcine ou pour accompagner des actions de développement.** Ce plan se décline en 3 axes :

Accroître les performances Amont et Aval

Dotation annuelle:
55 000€

Accompagnement individualisé des projets des éleveurs sur le volet « environnement » :
Aide de 50 % de la prestation plafonnée à 1 500 €

Accompagnement individualisé des entreprises d'aval :
Aide de 50 % de la prestation plafonnée à 1 500 €

Encadrement collectif des éleveurs et des entreprises d'aval : cofinancement de l'action menée par les interprofessions régionales

Accompagnement des éleveurs vers la performance: encourager les suivis technico-économiques par les OP

Stimuler une dynamique d'investissement

Dotation annuelle:
485 000€

Dotation du fonds de développement porcin : aide sous forme d'avance remboursable sur 10 ans à taux 0 avec 2 ans de différé (en cours de constitution)

Améliorer la visibilité des savoir-faire des produits

Dotation annuelle:
80 000€

Acceptabilité de l'élevage porcin en région : cofinancement de l'action menée par les interprofessions régionales

Relocalisation de l'approvisionnement régional via le développement de la marque la « Région du Goût » : mise en avant et appui à la gestion de la marque ; cofinancement de l'action menée par les interprofessions régionales

Valorisation et promotion des produits sous SIQO : communiquer sur les démarches de qualité régionales que sont les IGP, les labels

Animation et gestion du Plan

Evènement:

Made in Viande

Pour la première fois, la filière porcine se joint à l'opération « Made in Viande » mise en place pour la 4ème année par Interbev du 31 mai au 6 juin 2018. Cette semaine nationale de portes ouvertes permet de faire découvrir les métiers de nos filières de manière pédagogique et conviviale. C'est un excellent moyen de répondre en toute transparence aux questions des consommateurs sur leur alimentation et de rétablir certaines vérités.

La réussite de cet évènement dépend de la participation de tous les professionnels de notre filière. En ouvrant les portes de votre établissement, vous offrez aux visiteurs la possibilité de mieux comprendre votre univers, ses atouts et ses contraintes. Visites guidées, démonstrations, dégustations, présentations pédagogiques, etc... vous organisez vos portes ouvertes comme vous le souhaitez et nous sommes là pour vous accompagner. Vous avez même la possibilité de décider à qui vous souhaitez ouvrir vos portes (scolaires, grand public, élus locaux,...) et choisir sous quelles conditions (jour(s), horaires, visites sur inscriptions, visites avec nombre de places limitées,...).

Comment s'inscrire ?

-contactez Interporc Rhône-Alpes ou l'IPAL pour proposer votre porte ouverte ou inscrivez-vous directement sur le site la-viande.fr (inscriptions possibles jusqu'au Lundi 16 Avril 2018)

-vous recevrez par mail, puis chez vous, un guide « mode d'emploi ». Il comprend des idées de parcours de visites, d'activités, des outils de communication, de nombreux conseils pour organiser votre porte ouverte Made in Viande et en faire la promotion dans votre entourage.

-vous recevrez ensuite un kit de décoration pour accueillir le public aux couleurs de l'évènement (des kits de protection jetables vous seront également fournis pour les visites).

DU JEUDI 31 MAI
AU MERCREDI 6 JUIN 2018



Actu en bref:

SIA 2018

Le Salon International de l'Agriculture s'est déroulé à Paris du 24 Février au 4 Mars 2018. Comme tous les ans, Inaporc proposait de nombreuses animations au grand public: démonstrations du CE-PROC, jeu du Cochon Qui Rit géant, bornes tactiles sur l'élevage, etc... et comme nouveautés cette année: un stand flambant neuf et la visite virtuelle d'un élevage de porc! Nos deux interpros se sont rendues sur le stand pour proposer une dégustation de saucissons et jambon sec IGP Auvergne ainsi que du jambon sec et de la saucisse sèche IGP Ardèche. L'évènement a connu un grand succès avec plus de 670 000 visiteurs.

A vos agendas!

-L'assemblée générale d'Interporc Rhône-Alpes aura lieu le mercredi 27 juin 2018 à La Tour de Salvagny (69890).

-La Foire internationale de Clermont-Cournon se déroulera du 8 au 17 Septembre 2018. Nous serons présents à La Ferme du Massif.

-Le Sommet de l'Elevage 2018 se tiendra les 3, 4 et 5 Octobre à Cournon d'Auvergne.

CONTACTS



ANIMATION
Cécile MICHON -04 72 69 91 99
cmichon@interporcra.fr

DOSSIERS ENVIRONNEMENT
Aymeric MAILLOT -04 72 69 91 98
amaillot@interporcra.fr

BDPORC/COMMUNICATION
Agathe BEREYZIAT -04 72 69 91 95
abereyziat@interporcra.fr



INTERPORC AUVERGNE LIMOUSIN

ANIMATION
Bruno DOUNIES -04 73 28 77 81
ipal@free.fr

PCM AUVERGNE LIMOUSIN
David PASSAT - Thomas POULIN
04 73 28 77 81 -ipal@free.fr



URPAL - CSA
Bernard LEPINAY -04 73 28 92 82
urpal@orange.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes